

**Colloque**  
**Vendredi 3 avril 2015**

Salle des Conseils  
Université Panthéon-Assas  
Paris II  
12, place du Panthéon  
75005 Paris  
Escalier M - 1<sup>er</sup> étage  
(ENTREE LIBRE)

organisé par :  
**l'Association des étudiants  
du Master Droit Public  
Approfondi  
de l'Université  
Panthéon-Assas Paris II.**  
**Président :**  
Pierre-Edouard BELOUET



En collaboration avec le  
Centre d'Etudes  
Constitutionnelles et  
Politiques de l'Université  
Panthéon-Assas Paris II



Et avec l'assistance de  
L'institut Cujas - Université  
Panthéon-Assas Paris II

Université  
Panthéon  
Assas  
Paris II

# Bioéthique : repenser la frontière entre libertés et droits de l'individu

M a s t e r 2  
D r o i t p u b l i c  
a p p r o f o n d i



## Bioéthique : repenser la frontière entre libertés et droits de l'individu

Au rythme du progrès médical, le droit évolue et s'impose comme le vecteur d'un ordre public de moralité. Appréhendée par le droit public, la bioéthique est la matrice d'enjeux de société primordiaux : la dignité de la personne humaine, la gestation pour autrui (GPA), les limites de la recherche médicale, la fin de vie, comme peuvent l'illustrer l'affaire Lambert ou encore les récentes expositions de corps humains.

Dès lors, organiser la morale institutionnelle revient à encadrer par le droit les pratiques et progrès de la médecine.

Cette problématique sera traitée à la lumière du droit positif, de son application par le juge et des standards européens des libertés. Si comparaison n'est pas raison, il conviendra aussi de se pencher sur les solutions apportées par les ordres juridiques voisins.

Nous vous attendons nombreux pour intervenir sur ces questions afin de réfléchir ensemble sur ce qui constitue inéluctablement la manière de penser le droit de demain.

*« L'Association du master vous souhaite une journée d'étude pleine de réflexion, qui je l'espère, apportera une contribution salutaire sur un sujet cristallisant le débat public contemporain. »*

**Pierre-Édouard BELOUET**

Président de l'Association du Master de Droit Public Approfondi  
Promotion René Capitant – 2014/2015

« Avec nos partenaires »



Plus d'information sur :  
<http://m2droitpublicapprofondi.fr>

Université  
Panthéon  
Assas  
Paris II

# Bioéthique : repenser la frontière entre libertés et droits de l'individu

Sous la présidence de  
**Didier TRUCHET**

Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas Paris II

9h30 Accueil par **Guillaume DRAGO**,  
professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II  
directeur du Master de Droit public approfondi

9h45 Propos introductifs, **Didier TRUCHET**

10h00 Prolégomènes pour une appréhension de la bioéthique  
par le droit public : éléments historiques et juridiques  
**Louis TERRACOL**

10h30 La dignité de la personne humaine  
**Arnaud NGUYEN KHAC**

11h00 La GPA : appréhension des grandes problématiques  
juridiques en France, **Pauline COCHELARD**

11h30 Les limites imposées à la recherche médicale  
**Carmen DENOËL** et **Gautier TREBUCHET**

12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

14h00 Le corps humain à l'épreuve de l'exposition  
**Hadrien BERTAUX**

14h30 Fin de vie : s'éteindre à la lumière du droit **Ludmilla LEBOEUF**

15h00 Le juge et l'exercice du biopouvoir d'État.  
L'affaire Vincent Lambert **Amaury DESQUEST**

15h30 Organiser la morale institutionnelle : étude comparée des  
comités de bioéthique **Aurélien DE TRAVY**

16h00 Débats

16h30 Rapport conclusif, **Didier TRUCHET**, professeur émérite de  
l'Université Panthéon-Assas Paris II